



Compte-rendu du Conseil municipal du 16 octobre 2020

Présents : BORDERIE Daniel - BORDERIE Patricia - BOUCARD Emilie - BOUYER Joël - CHATEAU Géraldine - CHAUMETTE Moïsette - GILLAIZEAU Fabrice - LAMBERT Rachel - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gaëlle - OLLIVIER Gérard - TRICOIRE Allain.

Absents avec procuration: CLEMENT Jean-Philippe (Procuration Allain TRICOIRE) - DELARASSE Patrice (Procuration Gérard OLLIVIER).

Absente : DUTEAU Vanessa

Secrétaire de séance : BOUCARD Emilie

Voirie :

- Sécurisation du carrefour du Puy de Beaumont : une visite a été effectuée le mercredi 07 octobre 2020 en présence de Réginald Lambalot de la CCPR, il est envisagé de décaler les voies pour augmenter la visibilité.
- Aménagement du haut du bourg : les travaux concernant la refecton des canalisations d'eau devraient débuter dès que l'entreprise retenue sera connue. Les entreprises Eurovia et Colas ont procédé à des relevés et vont établir des devis.
- Chemin du lavoir des Jouberties : Franck Blanchardie, géomètre doit effectuer un bornage afin de déterminer si le lavoir est toujours communal (il pourrait ne plus l'être suite à une erreur du remembrement). Si tel est le cas, il sera envisagé la construction d'un nouveau lavoir sur le terrain communal situé à côté.
- Chemin du Poirier et terrain Mme DUBUR : Franck Blanchardie doit établir un document d'arpentage et ensuite un rendez vous sera pris avec Maître Alexandre Desautel pour la rédaction des actes.
- Chemin de la Paquie : Les arbres et la haie sous la ligne téléphonique dans le bas de l'impasse des Pâquerettes sont coupés, la partie haute sera traitée après le ramassage des récoltes en place.
- Route du Manoir : Cette route est détériorée et il est proposé au conseil un premier niveau de remise en état (lorsque l'organisation de la collecte des ordures ménagères aura évolué, un réaménagement de la route sera fait, des devis ont été demandé :

DUPUY	7 853.50 € HT
SINECIS	4 804.00 € HT
EUROVIA	2 995.00 € HT

Il est proposé de retenir la société : Eurovia

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- Consultation pour une allée du cimetière :

DUPUY	1 794.00 € HT
SINECIS	1 575.00 € HT

Il est proposé de retenir l'entreprise : SINECIS

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- Route du Gros Chêne : Les arbres en bordure du château du Porboutou sont dangereux, une rencontre avec le propriétaire doit se faire semaine prochaine.

- Coupe de bois : il est rappelé au conseil que les coupes de bois font l'objet d'une déclaration connue. Cependant, avant le démarrage des travaux il est nécessaire de faire un état des lieux pour qu'en cas de dégradations (chaussée par exemple) l'entreprise soit obligée de remettre en état.
- Forage du Boulon : Le jeudi 15 octobre 2020 une visite du forage du Boulon a été organisée par le vice-président du syndicat d'eau du Bassin Ribéracois. Etaient présents : les différents intervenants, des personnels du SMDE, des délégués et les sociétés fermières. A ce jour, la foreuse a atteint la profondeur de 327 mètres et les signes enregistrés sont très prometteurs.
La destination première de ce forage est de servir de puits de secours à la station de pompage de la Borie dans le cadre d'une interconnexion avec la ville de Ribérac.
- Collecte des ordures ménagères : Des présentations des nouvelles organisations sont faites régulièrement par le SMD3, Moïsette, Sylvie et Gérard ont participé à celle du 02 octobre au site de stockage de Saint Laurent des Hommes.
- Ouverture d'un chemin aux Graves : Certains chemins, propriété de la commune sont peu ou pas entretenus voir même cultivés. Deux chemins communaux au bois du Fonzeau doivent être réouverts mais il est nécessaire de faire intervenir un géomètre pour procéder à une matérialisation sur place (piquetage). Il est demandé à la commission voirie de faire l'inventaire de ces chemins et de proposer un plan d'action d'ici à la fin de l'année.
- Réouverture du chemin des Combes : Un riverain a pris possession du chemin qui passe devant son domicile et y a entreposé des véhicules, barnum etc. il convient de régulariser la situation.
- Entrée terrain à la Boucherie : Un propriétaire demande qu'on lui réaménage un accès de 6 mètres à son terrain suite aux travaux de réfection de fossés effectués par la CCPR. Sur le cadastre il existe un chemin rural qui permet l'accès à ces terrains.
- Réunion de la commission voirie CCPR du 06/10/2020 : demande travaux
 - Ecoulement des eaux de ruissellement à "Les épinets", travaux programmés dès réparation du tractopelle.
 - *Investissement* : réfection de la VC n°3 (Route de Lusignac) entre le pont de la Sauvanie et le carrefour des Epinets.

PATA : Pour l'année 2020, le tonnage est de 12,6 tonnes CCPR + 3 tonnes supplémentaires à la charge de la commune, soit un total de 15,6 tonnes.
- Abri bois à la Boucherie : il est prévu de remplacer l'abri qui était en place et qui est très détérioré

Écoles :

- Ménage de l'école: C'est Maryse qui réalise ce travail sous la responsabilité de la CCPR. Une convention régie le détail des interventions. Cette convention va être réactualisée et la commune se propose de suivre Maryse dans ses tâches (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).
- Utilisation salle des fêtes : l'école utilisera la salle des fêtes au retour des vacances de la Toussaint, les lundi et mardi matin, une convention sera établie avec la CCPR.

Bâtiments :

- Travaux à l'école : Ils seront faits pendant les vacances (électricité, éclairage, sanitaire)
- Travaux à la salle des fêtes : La climatisation a fait l'objet d'un entretien, un parafoudre sera installé ainsi qu'à l'école.
- Rénovation énergétique de la mairie : Le bâtiment mairie a fait l'objet d'un aménagement en 2010 ; à l'époque il s'agissait de réaliser des travaux pour implanter le secrétariat, la salle de conseil et de réorganiser la bibliothèque. Les finances de la commune à l'époque ne permettaient pas d'aller au plus profond de la rénovation. La partie énergie, l'économie mais aussi le système de chauffage n'avaient pas été traité. L'année passée, une étude avait été lancée pour un chauffage bois pour remplacer la chaudière fioul actuelle qui est très ancienne (+ de 35 ans),

La rénovation énergétique du bâtiment comprendrait :

- Le changement de mode de chauffage (bois ou pompes à chaleur)
- Le remplacement de certaines portes et fenêtres

Il est demandé au conseil d'autoriser le Maire à solliciter des aides auprès de l'État par le biais de la DETR 2021 et du Département dans le cadre des Contrats Territoriaux.

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- Logement de Mme Andrieux : actuellement c'est un chauffage à bois classique qui est utilisé. Il est proposé au conseil de mener une réflexion pour l'installation d'un chauffage électrique performant.
- Salle des fêtes : Nous avons reçu un avis défavorable de la commission de sécurité de la Préfecture, suite à l'agrandissement de la salle des fêtes, nous avons une entrevue de prévu avec Bureau Véritas le 23 octobre 2020 à 15h.
- Boulangerie : Nous avons reçu un courrier de la part de Groupam concernant notre demande de différé de règlement pour le sinistre de la boulangerie. La compagnie ne souhaite pas honorer ce différé considérant que nous avons perçue la somme prévue. Nous avons écrit à notre expert d'assuré pour la suite à donner à ce dossier.

Finances :

- Attribution indemnité receveur municipal : Lors d'une nouvelle élection, le conseil municipal doit voter l'attribution d'une indemnité de gestion à Monsieur le Receveur municipal de Ribérac qui est calculée en fonction du montant global du budget des 3 dernières années.

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- Virement de crédits : Afin de procéder aux opérations comptables de non appel de loyers pour la licence IV votée lors d'un précédent conseil, il convient d'effectuer le virement de crédit suivant :
- article 61521 (Terrains) : - 350€
- article 6745 (Subvention à un organisme de droit privé) : + 350€

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Divers :

- Raid Ado CCPR : du VTT et une marche nordique seront organisées sur Allemans les 20 et 21 octobre prochain.
- Election sénatoriales : ont été élus, Monsieur Serge MERILLOU et Madame Marie-Claude VARAILLAS.
- Organisation de la cérémonie du 11 novembre : nous sommes en attente de directives préfectorales.
- Emploi en mission temporaire : nous avons repris Ana Bonneau pour l'entretien des bâtiments communaux, il faudra trouver quelqu'un d'autre d'ici 1 an pour être en conformité avec la législation.
- Avis sur le Cafépluche : vous pouvez donner votre avis en allant sur le lien suivant : <https://framaforms.org/enquete-habitants-espace-de-vie-sociale-au-cafe-pluche-1597937219>
- Amicale bouliste : il est proposé au conseil d'envisager l'installation d'un petit bâtiment bois et réfléchir à l'éclairage du terrain.

Avis du conseil **Pour : 14** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Le maire rappelle qu'une convention sera établie avec cette amicale pour l'entretien du terrain.

- PLUI : Le projet a été voté à l'unanimité pour être présenté aux PPA (Personnes Publiques Associées), ensuite viendra l'enquête publique.

- Présentation CCPR au élus : elle aura lieu le 10 novembre à 18h30 à la salle de fêtes d'Allemans. Tous les conseillers sont conviés, il y aura tous les conseillers des communes du RPI de la Sauvanie.
- Enquête publique SRB Dronne : Une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général avec autorisation environnementale présentée par le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (DRB Dronne) pour le programme pluriannuel de restauration et de gestion (PPRG) de la Dronne, de la Lizonne et de leurs affluents à eu lieu en septembre/octobre.
Il est demandé au conseil de donner un avis sur le sujet.

Avis du conseil

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

- Recensement INSEE janvier 2021 : Il convient dès à présent de rechercher 2 agents recenseurs pour la campagne de recensement 2021 qui débutera mi-janvier, ces personnes seront recrutées en missions temporaires avec le Centre de Gestion de la Dordogne.
- Décoration de Noël : une réunion sur le sujet est programmée le 23 octobre à 20h

Fin de séance 23h30